

PALMARES DU CONCOURS GENERAL AGRICOLE

2008



Les médaillés du Concours Général Agricole

Département : Martinique (972)

Date d'édition : 26/02/2008

Présentation

Depuis sa création en 1870, le Concours Général Agricole (CGA) s'est donné pour objectif de distinguer les meilleurs représentants de chaque catégorie de produits alimentaires. Il s'agit exclusivement de produits agricoles ou issus, en première transformation, de produits agricoles récoltés sur le territoire français. Ils sont d'origine fermière, artisanale ou industrielle. Organisé sous le contrôle de l'Etat, ce qui garantit son impartialité, le CGA a lieu chaque année et se déroule dans le cadre du Salon International de l'Agriculture.



LA SÉLECTION

Le CGA, réglementé par un arrêté du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, associe le plus étroitement possible la profession à sa conception et à son évolution :

- les prélèvements sont effectués par les agents de l'Etat, ou sous leur contrôle ;
- les présélections sévères aboutissent à n'admettre en phase finale que des produits d'une qualité certaine ;
- les jugements sont rendus par 3400 jurés indépendants constitués en jurys représentant l'ensemble d'une filière ; producteurs et transformateurs, négociants et distributeurs, techniciens, sommeliers et restaurateurs, consommateurs avertis.

LA VALORISATION DE LA PRODUCTION AGRICOLE FRANÇAISE

La finalité du CGA est de confronter les meilleurs des échantillons au sein d'une catégorie bien définie et homogène de produits, lors des dégustations effectuées par des experts. Il met l'accent sur leurs caractéristiques sensorielles, après avoir vérifié qu'ils correspondent bien aux normes officielles. La sélectivité des épreuves (moins de 23 % des inscrits obtiennent une médaille, moins de 8 % une médaille d'or) apporte aux candidats une référence externe solide et un gage de qualité (AOC, Label Rouge, Agriculture biologique, ...).

LES PRODUITS À L'HONNEUR

Le CGA met en compétition les meilleurs produits des provinces françaises : vins, produits laitiers, vins de liqueur, eaux de vie, rhums et punches, pommeau, cidres et poirés, bières, jus de fruits, produits oléicoles, huiles de noix, piments d'Espelette, vanilles, produits apicoles, huîtres, truites fumées, foies gras, volailles abattues, découpes de volailles et lapins.

Chaque année, il s'ouvre à de nouveaux secteurs de production et de transformation. En 2006, la vanille a fait son entrée au concours.

LA MARQUE COLLECTIVE

Pour l'ensemble des concours, les récompenses consistent en diplômes de médailles d'or, d'argent et de bronze. Vous reconnaîtrez les produits médaillés à la marque collective, déposée à l'INPI ; elle comporte :

- un emblème, la feuille de chêne,
- la mention "Concours Général Agricole",
- le millésime de l'année où la distinction a été obtenue,
- la nature de la récompense (or, argent, bronze),
- la mention "Ministère de l'Agriculture et de la Pêche".

Le rappel de distinctions est autorisé sur les emballages jusqu'à la fin de la première année suivant l'année d'obtention (soit fin 2008 pour une médaille obtenue en 2007) pour les produits laitiers, les foies gras, les produits avicoles, les cidres ne bénéficiant pas d'une AOC, les jus de fruits artisanaux et industriels, les bières, les rhums blancs ainsi que les punches (produits sur une période plus ou moins longue de l'année, et pour lesquels l'ensemble de la quantité commercialisable n'est pas disponible au moment du prélèvement).

Pour les vins, vins de liqueurs, les eaux de vie, les rhums vieux, les pommeaux, les produits oléicoles, les cidres AOC, les jus de fruits fermiers, le piment d'Espelette, les produits apicoles et la vanille (ces produits, dont la quantité commercialisable est déjà entièrement produite au moment du prélèvement, sont présentés en lots clairement définis), la récompense peut être mentionnée sans limitation de temps, mais pour la seule production issue du lot primé et sous la seule appellation revendiquée lors de l'inscription au concours.

PALMARÈS - MODE D'EMPLOI

Les distinctions sont ainsi représentées :

-  : médaille d'Or
-  : médaille d'Argent
-  : médaille de Bronze

Modes de commercialisation :

-  : vente sur place
-  : vente par correspondance
-  : se visite
-  : hébergement en chambre d'hôtes

Divers :

-  : vin issu de l'agriculture biologique

DOM-TOM Martinique (972)

Ducos

RHUMS ET PUNCHS

RHUMS

Rhum vieux de la Martinique de plus de quatre ans

 **Bellonnie - Bourdillon successeurs**

Genipa
97224 Ducos

 05 96 56 82 82

 05 96 56 82 83

 k.dewouves@bbs.mq

 www.rhumdemartinique.com



Fort de France

MIELS ET HYDROMELS

MIELS TROPICAUX

Miel Tropical foncé

 **Ruster Marie-Alice**

Résidence Tocade
Bâtiment L - Porte 9
97200 Fort de France

 05 96 60 77 26

RHUMS ET PUNCHS

RHUMS

Rhum vieux de la Martinique de trois ou quatre ans

 **SAS Distillerie Dillon**

Depaz
9 route de Châteauboeuf - BP 212
97200 Fort de France

 05 96 75 20 20

 05 96 75 30 33



Rhum blanc de la Martinique AOC 50°

 **SAS Distillerie Dillon**

Depaz
9 route de Châteauboeuf - BP 212
97200 Fort de France

 05 96 75 20 20

 05 96 75 30 33



Rhum blanc de la Martinique AOC 55°

 **SAS Distillerie Dillon**

Dillon
9 route de Châteauboeuf - BP 212
97200 Fort de France

 05 96 75 20 20

 05 96 75 30 33



PUNCHS

Punch Schrub

 **SAS Distillerie Dillon**

Dormoy
9 route de Châteauboeuf - BP 212
97200 Fort de France

 05 96 75 20 20

 05 96 75 30 33



Punch coco

 **SAS Distillerie Dillon**

Dormoy
9 route de Châteauboeuf - BP 212
97200 Fort de France

 05 96 75 20 20

 05 96 75 30 33



 **SAS Distillerie Dillon**

Depaz
9 route de Châteauboeuf - BP 212
97200 Fort de France

 05 96 75 20 20

 05 96 75 30 33



Punch (autre)

 **Socara**

Biguine (pinacolada)
2 avenue des Arawaks
97242 Fort de France

 05 96 75 04 04

 05 96 75 04 76

 jpglinkowski@socara-antilles.com



Gros Morne

RHUMS ET PUNCHS

RHUMS

Rhum vieux de la Martinique de trois ou quatre ans

 **Distillerie du Simon**

St Etienne rhum vieux
Habitation Saint-Etienne
97213 Gros Morne

 05 96 57 62 68

 05 96 57 54 11

 clawson@sonofa.org



Rhum blanc de la Martinique AOC 55°

 **Distillerie du Simon**

St Etienne rhum blanc 55°
Habitation Saint-Etienne
97213 Gros Morne

 05 96 57 62 68

 05 96 57 54 11

 clawson@sonofa.org



Le François

RHUMS ET PUNCHS

RHUMS

Rhum vieux de la Martinique de trois ou quatre ans

 **Héritiers H. Clément**

Clément
97240 Le François

 05 96 54 62 07

 05 96 54 63 50

 emmanuel.beebeau@gbh.fr



PUNCHS

Punch Schrub

 **Héritiers H. Clément**

Clément
97240 Le François

 05 96 54 62 07

 05 96 54 63 50

 emmanuel.beebeau@gbh.fr



Macouba

RHUMS ET PUNCHS

RHUMS

Rhum blanc de la Martinique AOC 50°

 **SCA Héritiers Crassous de Medeuil**

J.M
97218 Macouba

 05 96 78 53 40

 05 96 78 58 38

 emmanuel.becheau@gbh.fr



DOM-TOM Martinique (972)

Sainte Marie

RHUMS ET PUNCHS

RHUMS

Rhum vieux de la Martinique de plus de quatre ans

Rhums Martiniquais Saint James

Bally 1998 43°

BP 37

97230 Sainte Marie

 05 96 69 50 39

 05 96 69 29 60

 rhums.st.james@wanadoo.fr



Rhums Martiniquais Saint James

Saint-James 12 ans 43°

BP 37

97230 Sainte Marie

 05 96 69 50 39

 05 96 69 29 60

 rhums.st.james@wanadoo.fr

